

ASSOCIATION DES RESIDENTS DES PLEIADES.

Procès verbal de l'assemblée du 19 mai 2006 au restaurant des Pléiades

Le président M. Yves Membrez ouvre l'assemblée à 19h40, en remerciant les personnes présentes au nombre de 41 et 15 excusés .Il salue particulièrement Madame Sylviane Balsiger municipale à Blonay et Monsieur Pierre Schneider représentant la Société de Développement de Blonay –Les Pléiades Nous avons une pensée pour le décès de deux de nos membres Mr Jean-Pierre Diserens et Lucas Muller

Il souhaite la bienvenue à 5 nouveaux résidents.

1. Lecture du procès verbal de l'Assemblée du 5 juillet 2003

Le procès verbal de l'Assemblée générale est à disposition sur les tables et chacun le parcourt, pas de discussion il est accepté à l'unanimité.

Dorénavant le PV sera mis via internet sur le site de l'ARP

2. Rapport du caissier et de la commission de vérification des comptes

M.Rogez Zund nous présente les comptes. Au 31 décembre 2005 la fortune de l'association se montait à CHF 19'536.65 avec un excédent de charges de CHF 33.80

Mme Schaller nous donne lecture du rapport des vérificateurs de comptes. Ce dernier et les comptes sont adoptés à l'unanimité avec nos remerciements

3. Cotisation annuelle.

Notre association compte actuellement 135 membres. La cotisation annuelle est fixée à 20FR.. par année et par famille

La cotisation est approuvée

4. Rapport du comité et définitions des objectifs

Rapport d'activités

Rédigé et lu par Jean Clavel vice-président, ce rapport traite non seulement de l'activité de l'Association de l'Assemblée générale du 24 juin 2005 à celle du 19 mai 2006, mais relate aussi quelques considérations et faits marquant de notre région.

A savoir:

- ✚ La décision prise de fixer notre Assemblée(toujours à l'Hôtel restaurant des Pléiades) non plus un samedi après midi mais un vendredi en fin de journée, a été très appréciée et cela d'autant plus que ensuite peuvent être dégustés fondue ou rosbif/pomme frites dans une sympathique ambiance.
- ✚ La Saint Jean (le 19 juin 2005 au refuge des Pautex) et la Saint Nicolas (le 10m décembre 2005, à la cabane des Motalles) sont devenues des traditions. Amicales et familiales, elles sont dues au dévouement inlassable de précieux organisateurs.
- ✚ Le Comité a tenu ses deux séances habituelles dans un esprit constructif.
- ✚ La Commission de coordination des Pléiades, au sein de laquelle l'ARP est représentée, outre la programmation des activités sportives propre au domaine skiable, s'est félicitée du succès que remportent les nouvelles installations de remontées mécaniques.

Les relations entre l'Ecole Suisse de Ski, nos CEV et les directions des écoles se déroulent à satisfaction.

- ✚ La Fédération vaudoises des Associations de propriétaires de résidences secondaires reste attentive aux problèmes de taxes de séjour et à l'élaboration de la nouvelle mouture d'un projet de loi sur le tourisme vaudois.

Certaines des associations qui constituent cette fédération se mobilisent afin de surmonter des difficultés telle que,

- a Cudrefin, le statut des rives du lac et la précarité des solutions admises
- au Diablerets, la situation de "Glacier 3000" sur le plan financier.

Trois d'entre elles ont effleuré le sujet des lits chauds (c'est-à-dire hôteliers ou mis en location) et celui des lits froids (c'est-à-dire ceux moins occupé des résidences secondaires).

Cette divergence de points de vue soulève quelques vagues en Valais devenu terre d'élection de spéculation foncières, vu de grand projets de promoteur immobiliers étrangers. Franz Weber s'est manifesté par le lancement de deux initiatives dont l'une à pour objectif d'éviter "le pullulement de résidences secondaires".

Nos Pléiades devront-ils, un jour ou l'autre, aborder, entre autre, ce problème de..."litterie"(comme devront le faire certaine stations vaudoise, compte tenu de leurs vocation touristiques)? Réponse: il y a lieu de partir de l'idée que," par Blonay", un "savoir raison garder" bien vaudois conservera à notre "propre" caractère, à la foi agreste et familial

Ce rapport est complété par un survol de ce qui s'est passé entre nos deux assemblées générales, à savoir:

- ✚ L'engouement pour des déplacements, au sommet, en trotinettes à larges pneus,
- ✚ La stupéfiante et dévastatrice tornades du 18 juillet 2005 sur Lavaux et la Riviera,
- ✚ Le "Circuit des Délices"qui exceptionnellement ne s'est pas déroulé dans notre région, mais dans les vieux quartiers de Blonay et au Château,
- ✚ Le tournage nocturne (sur le chemin du Refuge des Pautex) d'un court-métrage, conçu par un jeune cinéaste Blonaysan et réalisé par quelques copains. Le thème retenu: un huis clos à trois personnages, dans une atmosphère de suspense et d'horreur!
- ✚ Une nouvelle équipe d'éducateur spécialisé au foyer Saint-Martin.

En conclusion, une fois de plus à juste titre, est souligné le grand intérêt que présente les parutions de Blonay information dont l'édition est due au groupement des commerçants et artisans de la localité.

Objectif de l'association

- ✚ Continuer à organiser les deux manifestations
- ✚ Poursuivre nos bonnes relations avec la municipalité de notre commune.
- ✚ Rester attentif au développement de la région dont le centre sportif (aux oubliettes pour l'instant faute de moyen)
- ✚ La table d'orientation sera réinstallée par Golden Pass sur l'ancienne, notre caissier n'aura pas besoin d'ouvrir sa bourse Ouf!!

5. Discussion du rapport et des propositions du comité

Pas de discussion le rapport de notre vice-président est approuvé par acclamation avec remerciement à son auteur

6. Election du comité

Le comité est réélu à l'unanimité

7. Election de la commission de vérification des comptes

M Plumettaz et Mme Ménétrey, vérificateur Mme Dubois, suppléante

8. Propositions individuelles et divers

Mme Balsiger municipale, nous dit son plaisir de venir sur les "hauts" et nous apporte les salutations de nos autorités qui nous félicitent pour les activités que nous organisons, ils sont aussi sensible à celle organisée par Astro Pléiades et l'ESS.

Suite à plusieurs questions que se posent nos membres sur l'autorisation ou non de faire des feux lors d'abattage d'arbres, Mme Balsiger nous lit le règlement communal sur ce sujet

Art. 47 du règlement de police

La destruction par le feu de déchets, soit bois, papiers, débris de tailles de haies et coupe de gazon, matériaux plastiques, etc. est interdite sur le territoire communal.

Cette interdiction ne s'applique pas aux petites quantités de déchets organiques, pour autant qu'il n'en résulte pas de nuisance pour le voisinage.

M. Schneiter, nous présente la nouvelle carte des sentiers pédestre de la région, en collaboration avec l'office du tourisme de Châtel St Denis-les Paccots et nous montre un exemplaire représentant le panneau qui sera installé au Motalles et en A4 dans le Blonay Info. Il nous parle aussi du fonctionnement de la meule à charbon qui sera fabriquée par les bûcherons de nos deux communes Blonay et St Léger durant deux semaines en juillet avec toutes sortes d'animations, ceci au refuge des Pautex.

Mme Knobel, remercie pour la carte et s'étonne que Montreux tourisme ne participe pas.

Réponse: ils ont édité une autre carte.

M. Plumettaz, membre du comité et guide d'Astro Pléiades nous informe qu'un de leurs objectif pour la saison 2006 et d'offrir gratuitement des visites guidées du site tous les samedis et dimanches à l'arrivée du train de 14h30, ceci si le temps est clément.

Mme Schneiter donne une explication sur le déplacement des fourmilières en vue de la construction des 52 places de parc en continu des Motalles.

Mmes Ménétrety et Tauxe nous signale que des trotinettes descendent sur le chemin des Pives

Mme Schaller et M Wolhers ont le souci des VTT qui descendent le long de la ligne du train, sur le Sentiers des Planetes et sur les chemins pédestres

L'assemblée est close à 20h.50 et nous poursuivons à l'étage pour un bon moment de convivialité.



Françoise Schneiter